



GAZETTE DE VIENNE,

DU SAMEDI 25 JANVIER 1766.

De LISBONNE le 17 Decembre,

Le 8 de ce mois, Fête de la Conception & anniversaire de celui où Don Jean IV. mit en 1640 son Royaume sous la protection de la Sainte Vierge. Sa Majesté se rendit à l'Eglise Patriarchale où Elle entendit la Grand' Messe qui fut célébrée par le Cardinal Patriarche. Le soir, Leurs Majestés & toute la Famille Royale se rendirent au Théâtre public de la rue des Comtes & y virent la représentation d'un Opéra Comique.

Dom. Louis da Cunha, Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre & des Affaires Etrangères, a envoyé

à tous les Colonels des Régimens du Royaume une lettre circulaire par laquelle il leur demande l'état des Officiers Etrangers qu'ils ont dans leurs Corps & une note des brevets de ces Officiers & de la paie qu'ils reçoivent.

La maladie dont le Comte d'Oeyras a été attaqué n'a eu aucune suite fâcheuse : ce Ministre est actuellement en parfaite convalescence.

La Frégate Française la *Pleyade*, commandée par le Chevalier de *Sommerville*, a mis à la voile le 9 pour retourner à *Toulon* par *Gènes*.

Le Comte de la *Lippe* a donné part à cette Cour de son mariage.

On a appris par deux Bâtimens marchands arrivés de *Rio-Janeiro* que
les

ies deux Vaisseaux de guerre *Espagnols* le *Gaillard* & le *Bon Conseil* estoient dans ce port pour y faire quelques provisions & continuer ensuite leur route, & on a été en même tems instruit que notre Flotte s'y dispoit à faire voile pour le *Portugal* de sorte que nous l'attendons ici, dans le courant du mois prochain.

De ROME le 11. Janvier.

Le Testament de Jacques *Stuard*, connu sous le nom du Chevalier de *St. George*, ayant été traduit de l'*Ecossois* en *Italien*, on y a trouvé qu'il laissoit au Prince son Fils ainé tous les Biens qu'il possédoit en *France* & 100 mille Ecus de lieues de Mont, outre les Ordres enrichis de Diamants qu'il étoit & différens autres Diamants & Bijoux. Il laisse également au Cardinal Duc d'*Yorck* le reste de ses Diamants, toute son argenterie, ses meubles & ses carrosses & chevaux, il a encore fait par son testament diverses pensions aux personnes qui lui étoient attachées & quelques legs pieux.

Il avoit aussi demandé d'être enterré sans pompe dans l'Eglise des 12 *Apôtres* sa Paroisse : mais le Pape a cru à cet égard devoir déroger à son testament & en conséquence son Corps a été transporté Lundi 6 à l'Eglise des 12 *Apôtres* dans un char mortuaire précédé de 4 valets de pied portans des torches allumées, & entourré de 24 palfreniers portans des flambeaux de cire ainsi que d'une double file de Troupes & suivi de sept carrosses dans lesquels étoient les personnes attachées au défunt Prince.

Le 7 au matin il fut exposé avec beaucoup de pompe sur un lit de parade élevé de 5 gradins & il y eut Chapelle Papale, à laquelle S. S. ne put assister par rapport au Froid rigoureux qu'il faisoit : mais où se trouverent 22 Cardinaux. Le Cardinal

J. F. *Abani* chanta la Messe solennelle & M. *Mattei* Prelat Domestique du S. Pere, prononça en latin une oraison funebre fort éloquente.

Le même jour après midi le Corps fut transporté dans l'ordre suivant de l'Eglise des 12 *Apôtres* à la Basilique du *Vatican*.

Les Enfans de l'hospital de *St. Michel* & les orphelins précédés de 6 Grenadiers & de quelques personnes avec des flambeaux, les différentes confrairies de cette Capitale, la Croix du Chapitre du *Vatican*, deux de ses massiers & 4 acolites portans des flambeaux, le Clergé regulier, tous portans un Cierge, les Curés de *St. Pierre* & des 12 *Apôtres* avec leurs Vicaires & Chapelains, la Musique, les Chapelains & le Seminaire de *St. Pierre* suivis du Chapitre de cette Eglise en Chape & portant des Cierges blancs, 500 personnes de différentes confrairies marchans 4 à 4 & portans des flambeaux le lit de parade, sur lequel étoit à decouvert le Corps du Chevalier de *St. George* entourré des pensionnaires des Colleges *Anglois*, *Ecossois*. & *Irlandois* au nombre de 500 tous portans des flambeaux.

La Garde *Suisse* du S. Pere marchoit sur les côtés & les 4 coins du Poele étoient soutenus par les 4 personnes les plus distinguées de la Cour du Chevalier de *St. George*. Quelques Chantres de la Basilique de *St. Pierre* précédoient aussi le lit de parade ainsi que les Domestiques & toutes les personnes attachées au feu Prince.

La Cour du Pape marchoit ensuite à cheval, c'est à dire le Capitaine de la Garde *Suisse* avec ses Gardes. Les massiers portans leurs masses d'argent, le Major Dome du Palais Apostolique, les Archevêques & Evêques assistants du Trône, les Prothonotaires Apostoliques, les Chapelains ordinaires & les Ecuyers de S. S. tous en habit de cérémonie. La marche étoit fermée par 12 Carrosses de Deuil.

Le

Le Convoi arriva vers le Soir à la Basilique du *Vatican*, où le Corps fut déposé dans la Chapelle du Chœur, & où on célébra le lendemain 8 des obseques solennelles, auxquelles le Cardinal Archi-Pretre chanta pontificalement la Messe.

De COMPIEGNE, le 7 Janvier.

Les Officiers Municipaux de cette Ville ont fait célébrer aujourd'hui, dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de *Saint Corneille*, un Service solennel pour le repos de l'ame de feu Monseigneur le Dauphin. Tous les Corps Séculiers & Réguliers y ont assisté, ainsi que l'Etat-Major, les Officiers de la Bourgeoisie, le Bailliage & le Corps de Ville.

De VERSAILLES le 8 Janvier.

Hier, le Duc de *Richmont*, Ambassadeur d'*Angleterre*, eut une audience de Leurs Majestés à qui il notifia la mort du Prince *Frédéric*, frere de Sa Majesté *Britannique*.

Le même jour, le Comte d'*Argental*, Ministre Plénipotentiaire de l'Infant Duc de *Parme*, fut admis à l'audience de Leurs Majestés & de la Famille Royale & remit à Leurs Majestés ses lettres de créance.

Le Roi vient d'accorder au Duc de *Chartres* les grandes entrées.

De PARIS le 10 Janvier.

Samedi dernier, la Faculté de Théologie a fait célébrer, avec beaucoup de pompe, dans l'Eglise de *Sorbonne* un service solennel pour le repos de l'ame de feu Monseigneur le Dauphin; l'Abbé *Xaupi*, Doyen de la Faculté, y a fait la fonction de Célébrant.

Le 8 de ce mois, le Chapitre de l'Eglise de *Paris* fit célébrer un Service solennel pour le repos de l'ame de feu Monseigneur le Dauphin. L'Archevêque de cette Ville y officia. La nef, dans toute sa longueur, étoit tendue de noir avec une grande quantité d'écussions aux Armes de Monseigneur le Dauphin. Au milieu du Chœur étoit un dais élevé sur une haute estrade garnie d'un grand nombre de cierges, & sous lequel étoit la représentation avec les attributs & les ornemens convenables. Un grand nombre d'Evêques & de Magistrats & plusieurs personnes de la premiere distinction ont assisté à cette cérémonie.

Hier 9, les Six Corps des Marchands firent aussi célébrer, dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire, un semblable Service auquel assisterent le Lieutenant-Général de Police & l'un des Avocats du Roi au Châtelet. Au milieu de l'Eglise, qui étoit entièrement tendue de noir, étoit élevé un dais chargé d'écussions aux Armes de Monseigneur le Dauphin, & sous lequel étoit la représentation surmontée d'une Couronne & entourée de soixante cierges.

Il y a eu aussi, aujourd'hui dans l'Eglise de *Saint-Roch* un Service solennel pour le même objet. Les Paroissiens de tous les états se sont rendus en foule à cette cérémonie. L'Eglise étoit décorée d'une maniere simple, noble & convenable à cette triste cérémonie.

Il paroît des Lettres-Patentes du Roi, en date du 21 Octobre 1765, par lesquelles Sa Majesté confirme & autorise les délibérations de l'assemblée générale du Clergé, des 11 Juin & 2 Juillet 1765, au sujet de la somme de douze millions de livres de don gratuit, accordée au Roi par ladite assemblée.

De LONDRES, le 7 Janvier.

La Cour a reçu ces jours derniers des nouvelles de celle de *Lisbonne* d'après lesquelles on assure que Sa Majesté *Tres-Fidele* est déterminée à donner satisfaction aux Sujets de la *Grande Bretagne* sur les griefs dont ils se sont plaints concernant leur Commerce dans ses Etats.

On dit aussi qu'après les Vacances du Parlement le Lord Maire & la Bourgeoisie de cette Ville présenteront à cette Assemblée une Requête, pour la prier de suspendre la sortie des Grains.

Samedi dernier, le Corps du feu Prince *Frederic-Guillaume* fut inhumé dans l'Abbaye de *Westminster* avec les mêmes Cérémonies qui avoient été observées à la sépulture du feu Duc de *Cumberland*, à l'exception des honneurs militaires. Le lendemain, L. M. reparurent en public, & reçurent, à l'occasion du *Nouvel An*, les Complimens des Ministres d'Etat & Etrangers, des Seigneurs & Dames de la première Noblesse, tous en Deuil.

L'Amirauté tint le 4 de ce mois une grande Assemblée, dans laquelle on donna les ordres nécessaires pour l'exécution de quelques résolutions du Conseil. On prétend qu'il y aura cette année une augmentation de forces navales, & une réduction dans les Troupes réglées. On ajoute qu'il sera établi deux Loteries Royales, dont les mises seront chacune de cinq liv. sterl. sans aucun retour pour les Billets blancs, afin d'augmenter le nombre des Prix; que l'une se tirera au mois de Mai prochain, & l'autre au mois de Novembre suivant. On parle aussi d'un Acte en faveur des Débiteurs de la Couronne, & dont il ne s'est rendu en Parlement aucun de

cette nature depuis le décès de la Reine *Anne*.

On croit que le droit du Timbre en *Amerique* sera incessamment diminué.

Jeanne Foydyke est morte ici, il y a quelques jours, âgée de cent deux ans.

De la HAYE le 12 Janvier.

Comme le Prince *Stadhouder* pavien dra à l'âge de Majorité le 8 Mars prochain, Anniversaire de la Naissance de ce Prince; que ce jour la S. A. S. sera installée comme *STADHOUDER, CAPITAINE GENERAL & AMIRAL* de cette Province, & prêtera Serment en ces qualités entre les mains de N. S. les Etats de *Hollande & de Westfrise*, on voit déjà paroître une Ordonnance, conçue en ces termes.

„ Le Président & les Conseillers de *Hollande, Zelande & Westfrise*, conjointement avec le Magistrat de la *Haye*, avertissent tous les Nobles & Suppôts, ainsi que tous les Bourgeois & Habitans, qu'au 8 du mois de Mars 1766, lorsque S. A. S. Mgr. le Prince d'Orange & de *Nissau* prêtera serment & sera installé comme *Stadhouder - Héritaire, Capitaine - Général & Amiral* de cette Province, ils ayent à illuminer leurs maisons depuis les 8 heures du soir jusqu'à 12 heures de nuit. Lesdits Président, Conseillers & Magistrat, pour prévenir toutes occasions de malheur, defendent à toutes personnes, de quelque qualité, âge ou condition qu'elles puissent être, de tirer pendant les illuminations aucun coup de fusil & de faire usage de telles sortes de matieres combustibles, connues sous le nom de feux d'artifice, sous peine d'encourir pour chaque coup une amende de trois florins, à laquelle les parens même seront Sujets pour leurs enfans. „

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU 25. JANVIER 1766.

De Madrid, le 31 Decembre.

Le Roi revêtit avanthier du Collier pe la Toison d'or le Marquis de *Grimldi* qui eut pour parrain le Comte de *Fuentes*.

Samedi 28 le Duc de *Bejar* cidevant Gouverneur du Prince des *Asturies* & aujourd'hui Grand Maitre de sa maison donna à l'occasion du mariage de ce Prince une Fête superbe dans laquelle il traita splendidement une très grande quantité de convives. Ses jardins furent en même tems magnifiquement illuminés & on y tira un feu d'artifice de la plus grande beauté, que les Dames virent des balcons & les Cavaliers d'une galerie ornée de Cristaux & fabriquée exprès à cette occasion. Ce feu d'artifice fut suivi d'une serenade *Italienne* dont les paroles sont du célèbre Abbé *Metastasio* & la Fête fut enfin terminée par un grand Bal, qui dura jusques à deux heures après minuit.

L'Academie Royale de *Grenade*, connuë sous le nom de *Maestranza* avoit aussi célébré le 12 cet heureux événement dans le champ *Del Triunfo* par une sorte de course de tête connuë ici sous le nom *del Parmesano y Fuego de Cabezas*.

Les portraits du Roi & de L. L. A. A. R. R. étoient placés sous un Dais & la Compagnie des Grenadiers du Régiment de milices de cette ville fut sous les armes pendant tout le tems de la course, qui se fit avec une adresse infinie & après laquelle on servit quantité de rafraichissements exquis dans les maisons de l'intendant de cette Académie Royale qui étoient illuminées avec beaucoup de goût.

De Florence le 10 Janvier.

Mgr. l'Archiduc Grand Duc a depuis peu reçu de l'Imperatrice Reine Son Auguste Mere la broderie & la Croix de l'Ordre de *Marie Theresé* formés de Brillans & de pierres précieuses de differentes couleurs.

S. A. R. vient d'augmenter les appointements de la Garde Noble, de maniere que la paye de chaque Garde sera desormais de cinq sequins par mois.

Le Comte de *Schwalof* & sa Famille sont partis le 4 de ce mois pour *Livourne* après avoir reçu pendant le séjour qu'ils ont fait ici beaucoup de marques de distinction de la part de nos Augustes Souverains.

Le 8 le Marquis *Calcagnini*, qui avoit été envoyé ici de la part du Duc de *Parme* pour complimenter Mgr. le Grand Duc, est reparti pour retourner à sa Cour, après avoir été regalé par Son A. R. d'une très belle tabatiere d'or emailée & d'une magnifique bague de Brillans.

Hier

Hier 9 le feu prit au Palais Royal de *Pitti* à l'appartement destiné au Marquis de *Botta*, où l'on avoit chauffé avec trop de force l'un des poeles: cependant cet événement n'a eu aucune suite par les sages precautions qu'on a prises d'abord.

De HAMBOURG le 14 Janvier.

Suivant les lettres de *Stockholm* les Etats pour mettre sur un meilleur pié les Revenus de la Douane qui avoient été ci-devant donnés en ferme à une Compagnie, ont résolu de les faire lever à l'avenir pour le compte de la Couronne par une Direction generale & Royale; ils ont choisi d'entre les 4 membres qu'ils avoient unanimement proposés, M. Th. Gust. *Rudbeck* Colonel & Commandeur de l'ordre de l'Épée pour Directeur General & pour Conseillers de la Direction. Mr. C. F. *Tebaldt*, Orateur dans l'Etat des payfans, Conseiller des guerres & Bourguemaitre de cette Capitale, M. J. *Bruseen* Conseiller de Commerce & le Baron *Cederbielm*, Conseiller de la Chambre, qui tous ont déjà prêté serment entre les mains de S. M. dans le Senat & ont ensuite commencé l'administration de leurs emplois.

Les Ordres du Royaume ont exempté la Ville de *Labolm* de tirer toutes ses Laines des Villes d'Etape du pays, en lui permettant d'en faire venir de l'Etranger, & cela en considération du grand nombre de ses Manufactures. Elles sont si florissantes, qu'un seul habitant de cette Ville a pendant la dernière guerre fourni à l'Armée *Suédoise* 24000 paires de bas de laine faits sur ses propres métiers.

On a dit y a quelques tems que les Etats statuoient une peine contre ceux des Deputés qui se chargeroient de quelque Acte & qui ne le remettroient point à la Diète avant qu'elle fut terminée, parcequ'il pouvoit naître de là de grands domages, & que ce cas n'étoit pas encore contenu dans les reglemens. Voici ce qui a donné lieu à cette ordonnance.

Les Habitans du village de *Cartenning* dans le baillage de *Westeros* s'étoient plaints à la dernière Diète à l'occasion de la construction d'une Eglise: mais cette affaire resta sans être décidée, parceque l'Evêque *Belzerstierna* s'étoit chargé des actes de la Deputation de la Chambre d'Oeconomie & du Commerce dont il étoit membre sans les rapporter, ne les ayant produits qu'à la Diète actuelle. Les Etats ont donc décidé, la dessus & ils ont de plus laissé la liberté aux plaignans de se pourvoir contre l'Evêque pardevant son juge competent pour en avoir satisfaction de ce qu'il les a si longtems arrêtés dans la construction de leur Eglise. Cet Evêque est le même qui d'abord au commencement de la présente Diète a été privé de suffrage.

De FRANCFORT, le 18 Janvier.

Suivant les dernières lettres de *Cassel* on y a publié depuis peu un nouvel Edit concernant la monnoye en vertu duquel on a mis les pièces de *Prusse* dites *ein Drittel Stuck* à 6 Albus & 4 Heller, les demi florins de *Brunswick* marqués d'un cheval à 8 Albus, les autres à 5 Albus & 4 Hellers, les pièces de l'Electeur de *Saxe* dites *ein Drittel Stuck* aux armes de *Pologne* à 4 Albus, les *Kopfstucke* du *Rhin* (excepté cependant ceux de *Fulde* de l'an 1756) à 6 Albus, & les demi *Kopfstucke* à 3 Albus.